

Congrès

La gestion durable des forêts d'Afrique centrale

Hier, aujourd'hui et demain

Programme

cifor.org/yaounde



Fêtons 20 années de la
recherche forestière



Australian Government
AusAID



RESEARCH PROGRAM ON
Forests, Trees and
Agroforestry



Sponsors

Cette conférence est soutenue par les organisations suivantes.



Banque Africaine de développement
<http://www.afdb.org/fr/>



Agence française de développement
www.afd.fr



Gouvernement australien
www.ausaid.gov.au



Fonds français pour
l'environnement mondial
www.ffem.fr



Programme de recherche du CGIAR
sur les forêts, les arbres et l'agroforesterie
cifor.org/forests-trees-agroforestry



Union internationale pour la
conservation de la nature
<http://www.iucn.org/fr/>



Centre de coopération internationale
en recherche agronomique pour le
développement
www.cirad.fr



Ministère des Forêts et de la Faune
du Cameroun
www.minfof.cm



Commission Des Forêts
D'Afrique Centrale
http://www.comifac.org/la-comifac?-set_language=fr



Ministère norvégien de l'Environnement
Ministère norvégien des Affaires étrangères
www.norad.no



Ministère britannique du
développement international
[www.gov.uk/government/organisations/
departement-for-international-development](http://www.gov.uk/government/organisations/departement-for-international-development)



Programme d'Appui à la Conservation
des Ecosystèmes du Bassin du Congo
www.pacebco-ceeac.org



Deutsche Gesellschaft für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
www.giz.de



U.S. Agency for International Development
www.usaid.gov



Commission européenne
ec.europa.eu



THE WORLD BANK

Banque Mondiale
www.banquemonde.org

Congrès

La gestion durable des forêts d'Afrique centrale

Hier, aujourd'hui et demain

22 - 23 mai 2013

Yaoundé, Cameroun

Programme

Calendrier des événements

22 mai 2013

Heure	Programme
8h00 – 10h00	Accueil des participants / Café / Réseautage <i>Foyer Bouma</i>
10h00 – 10h55	Séance inaugurale <i>Bouma A & B</i> <ol style="list-style-type: none">1. Discours de bienvenue de Richard Eba'a Atyi, Coordonateur régional pour l'Afrique centrale, Centre de recherche forestière internationale (CIFOR)2. Discours de Raymond Mbitikon, Secrétaire général, Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC)3. Discours principal de Peter Holmgren, Directeur général (CIFOR)4. Discours principal de Ngole Philip Ngwese, Ministre camerounais de la forêt, de la faune et de la flore
10h55 – 11h30	Pause café <i>Foyer Bouma</i>
11h30 – 12h00	Discours principaux sur la politique à mener <i>Bouma A & B</i> <ol style="list-style-type: none">1. Robert Nasi, Directeur du Programme de recherche du CGIAR sur les forêts, les arbres et l'agroforesterie2. Patrice Bigombe Logo, Observateur indépendant
12h00 – 13h00	Panel de haut niveau <i>Bouma A & B</i> <p>Les réformes juridiques et institutionnelles dans le secteur des forêts en Afrique centrale depuis le sommet de Rio : réussites, enjeux et perspectives futures</p>
13h00 – 14h00	Déjeuner <i>Foyer Bouma</i>
14h00 – 15h30	Forums de discussion en parallèle <ol style="list-style-type: none">1. Forêts, sécurité alimentaire et nutritionnelle <i>Bouma A & B</i>2. Répondre au changement climatique en Afrique centrale : réalités et enjeux <i>Bouma C</i>3. Gestion polyvalente des paysages forestiers <i>Bete A, B & C</i>
15h30 – 16h00	Pause café <i>Balcon Bouma</i>
16h00 – 17h00	Panel de haut niveau <i>Bouma A & B</i> <p>Le financement du changement climatique et de la REDD+ : comment aider l'Afrique centrale à tirer profit des possibilités qui s'ouvrent à elle</p>
17h00 – 17h30	Séance finale <i>Bouma A & B</i> <p>Présentation des messages essentiels de la journée</p>

23 mai 2013

Heure	Programme
9h00 – 10h00	Discours principaux sur les questions scientifiques <i>Bouma A & B</i> <ol style="list-style-type: none">1. Laura Snook, Responsable du programme sur les ressources génétiques forestières, Bioversity International2. Sylvie Gourlet-Fleury, Chercheur principal, CIRAD
10h00 – 10h30	Pause café <i>Foyer Bouma</i>
10h30 – 12h00	Forums de discussion en parallèle <ol style="list-style-type: none">4. Examen du rôle des institutions régionales et des instruments internationaux dans la gestion des forêts du Congo <i>Bouma A & B</i>5. Les forêts bassin du Congo face à l'expansion agro-industrielle et minière <i>Bouma C</i>6. Les instruments axés sur les marchés appliqués à la gestion durable des forêts en Afrique centrale <i>Bete A, B & C</i>
12h00 – 13h00	Séance spéciale <i>Bouma A & B</i> Lancement des livres « Le contexte de la REDD+ en RD Congo » et « Profil pays MRV-REDD du Cameroun (mesure, rapport et vérification) »
13h00 – 14h30	Déjeuner <i>Balcon Bouma</i>
14h30 – 15h30	Panel de haut niveau <i>Bouma A & B</i> Le financement de la gestion durable des forêts en Afrique centrale
15h30 – 16h00	Pause café <i>Foyer Bouma</i>
16h00 – 16h30	Séance spéciale <i>Bouma A & B</i> Présentation par le Ministère Camerounais des Forêts et de la Faune
16h30 – 17h00	Cérémonie de clôture <i>Bouma A & B</i>



Téléchargez l'app du calendrier des événements

Le calendrier des événements est disponible en utilisant le app de Guidebook. Compatible avec iPhone/iPad, appareils BlackBerry, Windows Phone 7 et Android, l'application est une méthode simple d'organiser votre horaire. Voir ton horaire et les détails de l'événement, trouver les directions et utilise les fonctions interactives.

Pour télécharger l'application, rendez-vous sur l'App Store de votre appareil ou consultez <http://guidebook.com/g/20th-CIFOR-Yaounde/>. Une fois que vous avez téléchargé l'application, cliquez sur « Download Guide », et faire une recherche pour « 20th-CIFOR-Yaounde ».

Si vous avez des questions ou vous avez besoin de soutien technique, contacter CIFOR-Multimedia@cgiar.org.

Panels de haut niveau

Les réformes juridiques et institutionnelles dans le secteur des forêts en Afrique centrale depuis le sommet de Rio : réussites, enjeux et perspectives d'avenir

22 mai 2013
12h00 – 13h00
Bouma A & B

L'émergence du modèle de la gestion durable des forêts dans les années 90 a conduit les pays d'Afrique centrale à se fixer de nouveaux objectifs de gestion forestière à l'aide d'institutions et d'instruments novateurs. On a donc assisté à la création de nouvelles institutions et à la promulgation de nouvelles lois forestières. Toutefois, la mauvaise gestion et la mal-gouvernance dans le secteur forestier sont toujours préoccupantes. Les différentes lois sectorielles sont souvent élaborées indépendamment les unes des autres et se contredisent parfois. Dans un contexte de gestion forestière en pleine évolution, la capacité des lois existantes à atteindre les buts attendus suscite actuellement de nombreuses interrogations.

Grandes questions devant être examinées par le panel

1. Les lois forestières existantes dans les pays d'Afrique centrale ont-elles été élaborées de façon à répondre adéquatement aux objectifs de la gestion durable des forêts ?
2. Comment faire face à l'évolution constante des lois découlant de la réforme juridique forestière dans les pays d'Afrique centrale ?
3. Quelles sont les difficultés soulevées par l'exécution efficace et efficiente des lois forestières en Afrique centrale ?

Orateurs

1. Ngole Philip Ngwese, Ministre camerounais de la forêt, de la faune et de la flore
2. Henri Djombo, Ministre du développement durable, de l'économie forestière et de l'environnement, République du Congo
3. Simon Rietbergen, Spécialiste forestier principal, Banque mondiale
4. Michel Pré, Coopération française (à confirmer)
5. Ambassadeur Raul Mateus Paula, Chef de Délégation de l'Union européenne au Cameroun (à confirmer)
6. Animateur : Andrew Wardell, Directeur de la recherche, CIFOR

Le financement du changement climatique et de la REDD+ : comment aider l'Afrique centrale à tirer profit des possibilités qui s'ouvrent à elle

22 mai 2013
16h00 – 17h00
Bouma A & B

Les financements liés au climat n'ont pas vraiment réussi à prendre pied en Afrique centrale, la plupart des pays ayant été incapables d'accéder à des fonds par l'intermédiaire du MDP ou du Fonds d'adaptation pour soutenir le développement résilient aux phénomènes climatiques. Les pays du bassin du Congo sont à l'origine de seulement 10 % des émissions mondiales dues à la déforestation, mais à mesure que les conflits s'apaisent dans la région, une accélération des rythmes du déboisement est à craindre. Les pays

Africains du centre du continent commencent à envisager la REDD+ comme une opportunité d'accéder à des financements qui bénéficieraient au secteur forestier pour promouvoir la gestion durable des forêts et éviter la destruction des ressources dont les autres régions ont souffert.

Des pays tels que l'Indonésie et le Brésil ont réussi attirer des fonds pour réduire la déforestation et la dégradation des forêts sur leur territoire. En Afrique, la Tanzanie a bénéficié de l'aide de la Norvège. La communauté internationale a exprimé sa volonté de venir en aide aux pays de la région au moyen du dispositif de REDD+. Le bassin du Congo offre la possibilité de voir si la REDD+ peut être un mécanisme efficace de conservation des forêts dans les pays à forte couverture de forêt dense et faible taux de déforestation.

La discussion de ce panel sera axée sur l'analyse des obstacles qui pourraient empêcher les pays du Congo à saisir les opportunités offertes par la REDD+. Les experts réunis feront participer le public à la recherche d'opportunités et de solutions pour faire avancer la région. Les membres du panel et le public seront invités réfléchir aux possibilités qui s'ouvrent aux pays de l'Afrique centrale et aux ressources financières de ces pays comparativement aux moyens nécessaires pour mettre en œuvre des activités d'atténuation et d'adaptation.

Les grandes questions devant être examinées par le groupe

1. Quelles occasions sont à saisir par les pays d'Afrique centrale ?
2. Quels sont les besoins institutionnels des pays de la région pour absorber et utiliser les financements liés au changement climatique de manière productive ?
3. Quelles sont les autres contraintes auxquelles sont soumis les pays de la région lorsqu'il s'agit d'obtenir et d'utiliser les fonds liés au changement climatique de manière productive ?
4. Existe-t-il des institutions régionales par lesquelles les financements climatiques pourraient transiter afin d'être utilisés de manière plus efficace ?

Orateurs

1. Hele Pierre, Ministre de l'environnement, de la protection de la nature et du développement durable, Cameroun
2. Kirsten Hegener, GIZ
3. Leo Peskett, Attaché de recherche, Overseas Development Institute (ODI), RU
4. Simon Rietbergen, Spécialiste forestier principal, Banque mondiale
5. Animateur : Emmanuel Mbede, université de Yaoundé

Le financement de la gestion durable des forêts en Afrique centrale

23 mai 2013
14h30 – 15h30
Bouma A & B

Au cours des dernières années, les entreprises forestières ont traversé plusieurs crises économiques, tandis que les efforts visant à promouvoir la gestion durable des forêts a continué à bénéficier d'un financement substantiel du secteur public de nombreux bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux. Le changement climatique (notamment la REDD+), la gouvernance forestière et les acquisitions de terres à grande échelle continuent de recevoir beaucoup d'attention de bailleurs de fonds internationaux et ont progressivement remplacé les sujets tels que la foresterie communautaire ou les produits forestiers non ligneux au sommet de leurs priorités.

L'objectif de cette session est de caractériser et comprendre l'évolution du financement dédié à la gestion durable des forêts tropicales, en particulier en Afrique centrale.

Les grandes questions devant être examinées par le groupe

1. Si le montant total consacré à la gestion durable des forêts semble augmenter, est-il cependant un changement dans les sources de financement (fonds publics nationaux et internationaux, les entreprises autofinancées, un soutien spécifique de la banque, de l'argent blanchi, etc.)? Y a-t-il encore des donateurs « historiques » et qui sont les nouveaux arrivants ?
2. Quelles sont les modalités de l'intervention des bailleurs de fonds? Y a-t-il de nouvelles relations entre les donateurs et les clients? Ne complexifier les procédures de financement signifie une plus grande efficacité dans l'utilisation des fonds ?
3. Quelles sont les questions de gestion durable des forêts les plus facilement financées aujourd'hui et pour la prochaine décennie? Quelles sont les questions importantes restant sous-financées et pourquoi?
4. Est-ce qu'un « lavage REDD » des projets forestiers qui se passe ?
5. Qu'ont appris les récentes évaluations de l'efficacité et de l'efficacité du financement des bailleurs de fonds pour la gestion durable des forêts ? Et, comment est-ce que ces résultats affectent les perceptions des bailleurs de fonds au sujet des risques et des allocations d'aide au secteur ?
6. Comment est-ce que la recherche sur les questions forestières se contribue à forger ou à mettre en place de nouveaux mécanismes de financement ?

Orateurs

1. Christophe du Castel, AFD
2. Esben Brandi, Responsable investissements, International Woodland Company, Danemark
3. Collins Ahadome, Responsable, Division des opérations, Organisation internationale des bois tropicaux (ITTO), Japon
4. Timothé Fomete, Directeur, Fondation TNS
5. Lauren Kelly, Groupe d'évaluation indépendante, Banque mondiale
6. Gérard Daraspe, KfW
7. Animateur : Peter Holmgren, Directeur général, CIFOR

Marché des thèmes

22 – 23 mai 2013

Lobby au deuxième étage

Le Marché des thèmes consiste à organiser des présentations interactives simultanées en divers pôles traitant chacun d'un des grands thèmes proposés. Les participants seront encouragés à entrer dans le Marché des thèmes et à se rassembler autour d'orateurs débattant des questions liées à chacun des thèmes. Des initiatives de ce type, parfois appelées aussi « coin des orateurs » ou « quatre coins » ont fait leurs preuves lors d'autres événements. Le Marché des thèmes s'inspire de ce modèle, mais l'élargit pour restituer une ambiance de marché foisonnant.

Forums de discussion

Forum de discussion 1. Forêts, nourriture et sécurité nutritionnelle

22 mai 2013
14h00 – 15h30
Bouma A & B

Trop souvent, la sécurité alimentaire est uniquement mesurée en termes de production alimentaire énergétique, en ignorant que, par définition, la sécurité alimentaire inclut l'accès garanti aux aliments nécessaires à un régime équilibré. De fait, la FAO estime que 900 millions de personnes dans le monde sont touchées par l'insécurité alimentaire (ou la sous-alimentation). La sécurité alimentaire et nutritionnelle est un aspect de plus en plus important de la recherche forestière internationale, d'une part, parce que la majeure partie de la biodiversité restant dans le monde se trouve en dehors des zones protégées, souvent dans des paysages complexes et multifonctionnels et, d'autre part, parce que de nombreuses personnes touchées par l'insécurité alimentaire vivent dans les forêts tropicales ou à proximité. Il est temps de reconnaître la contribution essentielle des forêts à la pérennisation des systèmes alimentaires et agricoles équilibrés dans le monde. Ce symposium abordera le rôle des forêts dans la sécurité alimentaire et la nutrition en se concentrant sur l'Afrique occidentale et centrale.

Les grandes questions devant être examinées par le groupe

1. Quel rôle peut jouer l'agriculture innovante dans le bassin du Congo en matière de sécurité alimentaire mondiale ?
2. La potentielle contribution des produits forestiers non ligneux à la sécurité alimentaire est-elle bien connue ?
3. Quelle incidence peut avoir le changement climatique sur la sécurité alimentaire dans un contexte de faible technologie ?

Orateurs

1. Orateur principal : Lazare Essimi Menye, Ministre Camerounais de l'agriculture
2. Contradicteur : Zac Tchoundje, ICRAF
3. Contradicteur : Stefan Hauser, Institut international d'agriculture tropicale (IITA)
4. Contradicteur : Sven Walter, Le Mécanisme mondial, Coordonnateur de programme
5. Contradicteur : Bronwen Powell, CIFOR
6. Contradicteur : Représentant de la FAO (AC)

Forum de discussion 2. Répondre au changement climatique en Afrique centrale : réalités et enjeux

22 mai 2013
14h00 – 15h30
Bouma C

Le bassin du Congo est reconnu pour son rôle dans la conservation de la biodiversité, en tant que source d'exploitation et d'utilité pour les populations et les économies locales d'Afrique centrale. Le climat devenant de plus en plus important à l'échelle internationale et dans les forêts du bassin du Congo, la REDD+ est apparue comme un élément de solution et un moyen pour les pays de la région de contribuer

à la CCNUCC. Le lien entre forêt et adaptation n'est pas bien reconnu ni encouragé. Des efforts sont entrepris pour intégrer le changement climatique aux programmes de conservation. Des activités pilotes sont initiées dans le domaine de l'adaptation et de l'atténuation. Ce forum va passer en revue les réponses régionales dans l'agenda du changement climatique et réfléchir aux activités qui tirent parti des actions antérieures en matière de gestion des forêts. Il va également examiner les orientations futures tout en tenant compte de l'intérêt des forêts communautaires. Il se composera d'une présentation, d'un débat et de communications par affiches.

Les grandes questions devant être examinées par le groupe

1. Comment le changement climatique affecte-t-il l'Afrique centrale et quelles réponses y apporte le secteur forestier ?
2. Comment veiller à ce que les réponses soient centrées sur les besoins des communautés forestières et des États d'Afrique centrale ?
3. Comment la région peut-elle tirer partie des opportunités offertes par la finance carbone pour favoriser le développement durable à faibles taux d'émissions dans les zones rurales, en réduisant la pauvreté et en améliorant la résilience des communautés aux chocs climatiques ?

Orateur

1. Animateur : Martin Tadoum, Secrétaire général adjoint, COMIFAC
2. Orateur : Carol Colfer, université Purdue
3. Orateur : Représentant du GIZ (AC)
4. Orateur : Okenye Mambo, GIZ
5. Orateur : Ken Creighton, Expert principal en changements climatiques mondiaux/Conseiller régional, USAID/CARPE
6. Orateur : Joseph Amougou, Point de contact changements climatiques pour le Cameroun
7. Orateur : Didier Simon, FFEM

Forum de discussion 3. Gestion polyvalente des paysages forestiers

22 mai 2013
14h00 – 15h30
Bete A, B & C

Pendant longtemps, la gestion active dans le bassin du Congo n'a concerné que les parcelles forestières « officielles » et majoritairement détenues par l'État. Depuis peu, parallèlement à ces parcelles officielles, les économies rurales se développent grâce aux récoltes informelles et aux échanges de bois, de produits forestiers non ligneux, de produits sauvages et de minéraux. Compte tenu de la croissance rapide des économies et des populations, ainsi que des conflits relatifs aux nouvelles ressources et utilisations des terres, il devient de plus en plus clair que les paysages forestiers ne peuvent être gérés efficacement et de manière plus durable qu'à la condition que i) les espaces formels et informels soient pris en compte ensemble, notamment dans les procédures de planification et développement à long terme menées par l'État, et que ii) leur potentiel d'utilisation polyvalente soit évalué, pris en compte et planifié. Ce forum discutera du principe selon lequel c'est seulement en permettant et en gérant une cohabitation spatiale des intérêts, via la gestion polyvalente des paysages forestiers, que les pays du bassin du Congo atteindront les objectifs qu'ils se sont fixés en matière de développement.

Les grandes questions devant être examinées par le groupe

1. Quelles sont les conditions nécessaires pour faciliter le passage d'une production de bois durable à une gestion forestière polyvalente et responsable ?
2. Comment adapter le modèle de concession d'exploitation aux régimes polyvalents ? Quelles sont les autres options ?
3. Comment adapter au mieux les modèles officiels de gestion forestière (concessions, forêts communautaires...) afin d'y inclure et de protéger des secteurs de ressources forestières informelles ?

Orateurs

1. Orateur principal : Robert Nasi, CIFOR
2. Contradicteur : Ralph Ridder, ATIBT
3. Contradicteur : Ousseynou Ndoye, FAO
4. Contradicteur : Alain Billand, CIRAD
5. Animateur : Jean-Claude Nguinguiri, FAO

Forum de discussion 4. Examen du rôle des institutions régionales et des instruments internationaux dans la gestion des forêts du bassin du Congo

23 mai 2013
10h30 – 12h00
Bouma A & B

Les cadres juridiques, politiques et institutionnels sont des éléments importants pour préparer la gestion durable des forêts. De ce point de vue, des changements positifs dans les cadres juridiques et politiques sont visibles en Afrique centrale. On observe en effet des signes d'engagement politique en faveur de la gestion durable des forêts dans la majorité des dix États membres de la COMIFAC, notamment via la création de nombreuses institutions régionales chargées des forêts (COMIFAC, PFBC, CEFDHAC, REPAR, RAPAC, etc.). Vingt ans après le Sommet de Rio (CNUED), la plupart des pays d'Afrique centrale ont adopté des politiques et des législations forestières nouvelles et progressistes. Pour autant, les importants problèmes relatifs à la mauvaise gestion et la mauvaise gouvernance dans le secteur forestier demeurent une réalité. Par exemple, certaines lois sectorielles sont élaborées indépendamment et se contredisent parfois, tandis que les débats en cours remettent en question la solidité des lois existantes. Il reste donc beaucoup à faire pour intégrer aux dispositifs légaux le changement climatique, les pratiques illégales, la concurrence entre les utilisations des terres et le suivi. Il faut une meilleure coordination internationale, qui englobe notamment les institutions importantes dans les grands pays importateurs comme la Chine.

Les grandes questions devant être examinées par le groupe

1. Quelles sont les principales institutions internationales / régionales de gestion des forêts qui ont éclairé les politiques et cadres juridiques dans les pays du bassin du Congo ?
2. Comment cette influence s'est-elle concrétisée dans les dispositions juridiques et les cadres institutionnels ?
3. Comment les pays de la COMIFAC peuvent-ils surmonter les difficultés et lacunes actuelles concernant les forêts dans leurs politiques et cadres juridiques ?
4. Comment les institutions régionales peuvent-elles mieux entrer en relation avec leurs concurrents dans les grands marchés du bois, tels que la Chine, afin de favoriser une meilleure gestion forestière dans le bassin du Congo ?

Orateurs

1. Orateur principal : Patrice Bigombe Logo, Observateur indépendant
2. Contradicteur : Raymond Mbitikon, Secrétaire général de la COMIFAC
3. Contradicteur : Donatien Nzala, Direction générale de l'économie forestière, ministère de l'Économie forestière du Congo
4. Contradicteur : Samuel Makon, GIZ
5. Contradicteur : Robinson, ancien directeur de Global Witness, Cameroun
6. Animateur : Prudence Galega, Conseillère, Ministère de l'Environnement, Cameroun

Forum de discussion 5. Les forêts du bassin du Congo face à l'expansion agro-industrielle et minière

23 mai 2013
10h30 – 12h00
Bouma C

Pendant ces 20 dernières années, la plupart des administrations des pays du bassin du Congo ont tenté de sécuriser ce qui restait de leurs forêts en fixant les limites d'un « domaine forestier permanent » ou en créant des aires protégées. Cette politique de zonage semble avoir porté ses fruits pendant un certain temps. Mais ces 4-5 dernières années, de plus en plus d'entreprises agroforestières dans le monde ont cherché à acquérir de vastes étendues de terre dans le bassin du Congo. Le palmier à huile et l'hévéa sont les principaux candidats pour la terre en Afrique centrale. Rien qu'au Cameroun, 1,5 million d'hectares ont été demandés pour développer ces deux cultures. Les mêmes tendances sont observables au Gabon et au Congo, voire en RDC. Dans le même temps, l'activité minière à petite et grande échelle s'étend rapidement dans les zones forestières, empiétant souvent sur les zones protégées. Alors que la plupart des gouvernements souhaitent attirer les investisseurs internationaux pour développer les régions forestières de leur pays, les ONG de conservation craignent que cette évolution ne s'effectue aux dépens des forêts tropicales riches en biodiversité du bassin du Congo, tandis que les ONG de défense des populations autochtones estiment que ce processus privera les populations forestières de leurs terres et forêts et les laissera sans ressources. L'objectif de ce forum de discussion est de réconcilier les positions des « conservateurs » et des « développeurs », de trouver une solution gagnant-gagnant satisfaisant les deux protagonistes.

Les grandes questions devant être examinées par le groupe

1. Comment le développement agro-industriel et minier peut-il être réalisé sans détruire davantage de forêts primaires ?
2. Comment les populations locales et les petits exploitants peuvent-ils être associés au développement agro-industriel et tirer parti de l'activité minière ?
3. Comment planifier et assurer un développement agro-industriel et minier qui respecte l'environnement et les petits exploitants ?

Orateurs

1. Orateur principal : Robert Leprohon, Spécialiste du zonage et de l'aménagement forestiers
2. Contradicteur (conservation) : Rold Dieter Sprung, Directeur de la conservation, WWF, Cameroun
3. Contradicteur (conservation) : Samuel Nguiffo, Centre pour l'environnement et le développement (CED)
4. Contradicteur (développement) : Culbertson Enow Etta, Directeur des recherches et des plantations, PAMOL Lobe
5. Contradicteur (développement) : Arend van der Goes, Consultant en environnement et développement social
6. Contradicteur (développement) : Léonard Mpouma, Union des exploitants de palmiers à huile du Cameroun (UNEXPALM)
7. Animatrice : Clémentine Ananga Messina, Ministre déléguée auprès du Ministre de l'agriculture (MINADER)
8. Rapporteur : Jaff Napoleon Bamenjo, Coordinateur, RELUFA

Forum de discussion 6. Les instruments axés sur les marchés appliqués à la gestion durable des forêts en Afrique centrale

23 mai 2013
10h30 – 12h00
Bete A, B & C

L'usage informel des ressources naturelles a une incidence majeure sur le couvert forestier et les moyens de subsistance des populations rurales. Or, ces usages localisés et non officiels ne sont pas pris en compte dans les statistiques nationales et sont généralement ignorés dans la mise en œuvre des politiques forestières dans le bassin du Congo. Quatre usages principaux doivent être pris en compte pour réellement parvenir à une gestion durable des forêts.: le bois de chauffage/charbon, les produits forestiers non ligneux, la viande de brousse et les scieries artisanales. Ces filières restent peu documentées alors que leur incidence sur l'économie et les moyens de subsistance peut être importante, en particulier dans les pays qui visent une très forte augmentation de leur croissance dans les prochaines décennies. Ce forum va examiner s'il est pertinent d'adapter les modèles de gestion forestière existants (concession d'exploitation, forêts communautaires et initiatives de gestion des forêts à moyenne échelle) pour y incorporer les utilisations informelles par les populations locales. L'autre possibilité serait de réviser l'approche afin de gérer durablement les zones forestières.

Les grandes questions devant être examinées par le groupe

1. L'étendue physique et économique des ressources forestières, les filières informelles et la comparaison avec les secteurs formels ?
2. L'incidence des secteurs informels sur les moyens de subsistance ruraux et sur les règles coutumières d'accès et d'utilisation des ressources forestières ?
3. Les modèles officiels de gestion forestière (concessions, forêts communautaires...) peuvent-ils être adaptés pour valoriser et sécuriser les secteurs informels de ressources forestières ?

Orateurs

1. Orateur sur la certification de la gestion des forêts : Jervais Nkoulou, Rainforest Alliance
2. Orateur sur les mécanismes REDD : Blese Kalame Fobissie, WWF
3. Orateur sur les crédits de compensation biodiversité : Bakary Kone, Coordinateur national, Wetlands International, Mali
4. Orateur sur les instruments fondés sur le marché (BMI) et les secteurs informels : Stoyan Tenev, Banque mondiale
5. Animateur : Denis Koulagna, Secrétaire général, Ministère des Forêts et de la Faune, Cameroun
6. Rapporteur : Hervé Maidou, COMIFAC-Banque mondiale

Séances spéciales

Lancement des livres « Le contexte de la REDD+ en RD Congo » et « Profil pays MRV-REDD du Cameroun (mesure, rapport et vérification) »

23 mai 2013
12h00 – 13h00
Bouma A & B

Dans le cadre du Module 3 de son étude GCS (Global Comparative Study) ou étude comparative mondiale sur la REDD+), le CIFOR a lancé la réalisation de plusieurs profils pays (Bolivie, Indonésie, Vietnam, Brésil, Pérou et Cameroun) afin de mieux connaître l'origine des différences entre les systèmes MRV-REDD+ des pays. Ces études ont permis au CIFOR de comprendre le contexte national prévalant à la mise en place des systèmes MRV-REDD+ dans les pays forestiers tropicaux. Ces comparaisons permettront au CIFOR de tirer des enseignements utiles en ce qui concerne les capacités MRV.

Le profil pays MRV du Cameroun a été élaboré en collaboration avec l'ONFI (Office National des Forêts International) en 2010. Le lancement du profil sera l'occasion de présenter le fruit de ce travail. Les participants pourront poser leurs questions à l'un des consultants chargés de cette étude. La pleine compréhension des processus impliqués dans la mise en place et le fonctionnement des systèmes MRV au plan national peut aider les parties prenantes de la région à appréhender certaines difficultés rencontrées. Elle peut aussi donner des pistes en ce qui concerne la réalisation régulière d'évaluations des capacités au Cameroun ou dans la région.

Trois grandes questions devant être examinées par le forum :

1. Quels sont les moteurs actuels et futurs de la déforestation et de la dégradation au Cameroun ?
2. Quel lien existe-t-il entre les objectifs de développement actuels du pays et la dégradation et la déforestation futures au Cameroun ?
3. Quels sont les aspects institutionnels qui régissent les activités MRV au Cameroun ?

Intervenants

1. Animateur : Denis Sonwa, Chercheur au CIFOR (ou autre personne à confirmer)
2. Orateur principal : Pascal Cuny (ONFI), présentation succincte du profil pays
3. Discussion libre : présidée par un animateur

Présentation par le Ministère Camerounais des Forêts et de la Faune

23 mai 2013
16h00 – 16h30
Bouma A & B